# Sieyès et la métaphysique de l’évidence : un parcours bibliographique et critique

Version auteur

 Jacques Guilhaumou (UMR Triangle, ENS Lyon), *«*Sieyès et la métaphysique de l’évidence : un parcours bibliographique et critique*»*, *La couleur de la vérité. L’évidence au tournant des Lumières*, *Orages*, *Littérature et culture 1760-1830,* sous la direction de Lucien Derainne et Jacob Lachat, N°22, 2023, p. 55-71.

Les manuscrits philosophiques d’Emmanuel-Joseph Sieyès contiennent pour une part un ensemble de propositions d’évidence[[1]](#footnote-2) relevant d’une métaphysique de l’observateur des connaissances humaines. Le jeund e Sieyès constitue, durant les années 1767-1768, des *Bibliographies manuscrites*[[2]](#footnote-3), avec un nombre important de références classées thématiquement, dont une section intitulée « Sur la mÉtaphysique[[3]](#footnote-4) ». Plus tardivement, soit durant les années 1773-1776, il rédige son premier manuscrit philosophique, le *Grand Cahier métaphysique* en commençant par un commentaire critique de l’article « Évidence » de l’*Encyclopédie*[[4]](#footnote-5)attribué à François Quesnay. Nous faisons l’hypothèse que Sieyès a fait son choix de lectures d’ouvrages abordant la notion métaphysique d’évidence durant les années antérieures à la rédaction de son premier manuscrit, au sein de cette section bibliographique. Nous disposons donc d’un riche matériau permettant de circonscrire un dispositif singulier de propositions d’évidence, et d’en situer l’enjeu. Notre parcours de lecture est hypothétique dans la mesure où n’avons pas de données précises sur ce que Sieyès a lu des ouvrages cités dans ses *Bibliographies* au cours de la dizaine d’années qui le sépare de son premier manuscrit philosophique. Mais le fait que ce manuscrit commence par un commentaire critique de l’article « Évidence » de l’*Encyclopédie* confère à notre démarche sa pertinence.

Le cycle de l’évidence renvoie à la philosophie sociale des économistes physiocrates, François Quesnay bien sûr, mais aussi Lemercier de la Rivière avec son ouvrage paru en 1767 sous le titre *L’Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*[[5]](#footnote-6). On y trouve 153 occurrences du terme *évidence* dont les propositions suivantes : « le premier caractère d’une *connaissance suffisante de l’ordre* est d’être explicitée et *évidente*.[…] La connaissance de l’ordre ne peut être qu’une *connaissanceévidente*.[…]Tout ce qui n’est pas *évidence* n’est qu’opinion[[6]](#footnote-7). » L’objectif de Sieyès commentant Quesnay est de reconfigurer la figure du philosophe de l’évidence et de la certitude sous l’égide d’une autre proposition de son époque : « Qu’il naisse l’observateur[[7]](#footnote-8) ».

## « BIBLIOGRAPHIES. SUR LA MÉTAPHYSIQUE ». UN PARCOURS HYPOTHÉTIQUE DE L’ÉVIDENCE**[[8]](#footnote-9)**

Du point de vue analytique, la proposition dans laquelle *évidence* est présent a une signification spécifique. Ainsi se précise la signification de la proposition d’évidence sous la forme énoncée par le libre-penseur Anthony Collins, « *Toute proposition doit me paraître une évidence par elle-même*[[9]](#footnote-10) ».  Il nous importe ici de la circonscrire d’un auteur à l’autre au sein de la section bibliographique « Sur la mÉtaphysique ».

### Les principes, l’évidence, la certitude

Avant la partie « Sur la mÉtaphysique », Sieyès énumère des ouvrages de Malebranche, en particulier *De la recherche de la vérité où l’on traite de la nature de l’esprit de l’homme, et de l’usage qu’il doit en faire pour éviter l’erreur dans les sciences* paru en 1674[[10]](#footnote-11). Cet auteur qualifie les moyens de « *conserver l’évidence de la Recherche de la Vérité* », en particulier dans la partie 3 « De la Méthode ». Il faut « conserver toujours l’évidence dans ses perceptions et une *certitude* entière dans ses *raisonnements*[[11]](#footnote-12) ». D’emblée, le rapport entre « l’évidence » et « la certitude » est posé. Il en ressort que « les *raisonnements* ne peuvent persuader que par leur *évidence*[[12]](#footnote-13) » à condition qu’elle demeure première : « Je dis *l’évidence*, qu’on y prenne garde, et *l’évidence* que la *lumière* produit, et non cette fausse *évidence* que produit en nous *l’imagination* ou la *passion*[[13]](#footnote-14) ».

La section « Sur la métaphysique » commence par une référence à la *Théologie physique ou Démonstration de l’existence et des attributs de Dieu* de William Guillaume Derham. Cet auteur y affirme que : « Nous sommes environnés de toutes parts de caractères si manifestes de la Divinité qu’ils démontrent avec la dernière *évidence* l’existence d’un Être infini[[14]](#footnote-15) ».L’existence de Dieu ne renvoie pas à un objet en soi mais constitue un élément fonctionnel à l’intérieur de l’évidence fondatrice, soit l’immédiateté de l’évidence prouvée par l’existence de l’ordre du monde. Sieyès en vient ensuite à une mention attendue du lecteur contemporain : « Sur la nécessité d’un traité de l’exercice des sens dont on peut prendre l’idée dans l’*Émile*, t. 1, page 349 jusques à 446[[15]](#footnote-16) », soit à Rousseau. C’est le Rousseau affirmant « *l’évidence des principes*[[16]](#footnote-17)*»*. Sieyès mentionne ensuite Pierre-Nicolas Changeux et son *Traité des extrêmes* de facture cartésienne. Il y est précisé en effet que :

Descartes a dit que l’on peut assurer d’une chose, tout ce qui est renfermé dans *l’idée claire* qui la représente, c’est là le caractère qu’il assigne à l’évidence, mais *l’évidence* ne nous instruit pas elle-même sur *la réalité* ; c’est ce qu’il est facile de mettre au plus grand jour[[17]](#footnote-18).

De ce fait « *L’évidence* n’instruit point de *la réalité* des choses»en tant qu’elle est associée aux idées abstraites, à l’exemple de la science des mathématiques. Et d’en conclure que « Le caractère de la *réalité* c’est la *certitude* : les *faits* ne sont point susceptibles d*’évidence,* mais les *raisonnements*[[18]](#footnote-19) ». Évidence et certitude sont ici associées, mais de manière distincte : la référence à la réalité impose de différencier l’évidence, relevant des idées abstraites, de la certitude située au plus près des sens.

Vient la référence à l’*Essai philosophique sur l’âme des bêtes, où l’on traite de son existence et de sa nature, à laquelle on a joint un Traité des vrais principes qui servent de fait à la certitude morale*[[19]](#footnote-20), de David Renaud Boullier. Il y est question d’abord « Des démonstrations & de la sphère des idées abstraites, où la *certitude* est toujours accompagnée d'*évidence*[[20]](#footnote-21)*»*, et de ce que « Notre *raison* […] ne nous a été donnée […] non pour arriver en tout en une pleine *évidence* mais pour atteindre à la *certitude* dans les choses dont il nous importe d’être assurez[[21]](#footnote-22) ». Cet auteur use volontiers de la proposition « *d’évidence* et de *certitude* » d’un volume à l’autre de son ouvrage[[22]](#footnote-23). L’ouvrage cité ensuite sur *Les Mœurs* de François-Vincent Toussaint (1748) critique les philosophes qui se contentent de « donner aux simples *hypothèses* la teinture de *l’évidence*, et de convertir *l’évidence* en problème[[23]](#footnote-24) ». À l’inverse, les « maîtres qui nous guident » savent que « leur science est encore bornée si on la réduit, comme on doit, aux seules notions qu’accompagnent *l’évidence* ou la *certitude*[[24]](#footnote-25) ».

### La proposition, le moi, l’évidence

Sieyès en vient à faire référence à « plusieurs écrits de métaphysique de M. Leibniz[[25]](#footnote-26) » sur la base du recueil de Pierre Des Maizeaux de 1720 contenant des écrits métaphysiques de Leibniz, Clarke, Newton et d’autres philosophes. Une Lettre de M. Leibniz à M. l’abbé Conti à propos de Newton et de ses détracteurs y parle de « *l’évidence des choses* vérifiées par ses découvertes[[26]](#footnote-27) ». À propos de Leibniz, Sieyès retient aussi qu’« il faut consulter l’éloge de Fontenelle par Leibniz ». Soit *L’Éloge de Fontenelle*, où il est écrit que : « M. Leibniz croyait par exemple qu’il y a partout des substances simples, qu’il appelait *monades* ou *unité*, qui sont les Vies, les Âmes, les Esprits, qui peuvent *dire moi[[27]](#footnote-28) ».* Sieyès en retient, avec Johann Brucker, dans ses *Institutiones historiae philosophicae lipsiae*, que « Leibniz a jeté une nouvelle métaphysique dans ses principes de philosophie[[28]](#footnote-29) ». Présentement, à l’induction physique cartésienne d’un ordre de l’évidence s’adjoint une déduction morale du corps disant moi. Sieyès s’en souviendra au terme de son commentaire. Quant au libre penseur anglais Antoine Collins (Anthony Collins)[[29]](#footnote-30), il est présent par la mention de son *Essai concernant l’usage de la raison dans les propositions dont l’évidence dépend du témoignage humain* (1707) mais aussi de ses *Recherches philosophiques sur la liberté de l’homme* où il est précisé, à propos « De la perception des idées », qu’au-delà du premier acte de l’esprit d’ordre sensitif, « La seconde opération de l’esprit est le *jugement* ou la faculté de juger plusieurs propositions. Toute proposition doit me paraître une *évidence* par elle-même », certes selon le « degré de son *évidence* à mon égard et de la situation actuelle de mon *esprit*[[30]](#footnote-31) ». Trois termes dominent ici : *la proposition, le moi, l’évidence*. Ils délimitent, une fois affirmée l’importance du moi actuel, un espace transactionnel de l’évidence procédant de la déduction analytique des propositions sous forme de règles (*l’évidence par elle-même, l’évidence par certaines preuves*) de conventions (*les degrés d’évidence, les sortes d’évidence*), de collections et d’agrégats (*l’évidence singulière* de la monade, de la substance).

Dans la voie ainsi tracée, la référence suivante à David Hume, soit au*Traité sur la nature humaine dans lequel on essaye d’introduire une méthode de raisonner par expérience dans les sujets de morale*[[31]](#footnote-32), introduit une nouvelle mesure de la proposition d’évidence en multipliant les propositions d’évidence de la vie commune sous la forme de « *degrees of evidence* » ouvrant une perspective sur la force de l’évidence morale (« the force of *moral evidence*[[32]](#footnote-33) »). Sieyès introduit alors une référence à La Mettrie, et à son *Histoire naturelle de l’âme*. La Mettrie y précise que « l’Âme est forcée par *l’évidence* même de ses *sensations* de consentir aux vérités qui la frappent si vivement, et c’est à cet acquiescement passif que nous avons donné le nom de *jugement*[[33]](#footnote-34) ». L’ultime règle est celle de la vérité du jugement en matière d’évidence.

Parmi la longue liste des ouvrages cités par Sieyès, retenons en fin de parcours ce qu’il en est de la proposition d’évidence au sein de la manufacture encyclopédiste et de ses emprunts philosophiques en matière d’évidence de la connaissance. Dans la liste des sommes philosophiques référenciées par Sieyès, l’*Encyclopédie* est bien sûr présente, mais aussi l’*Histoire abrégée de la philosophie* de Jean-Henri Samuel Formey et les *Institutiones historiae philosophicae lipsia*e de Johann Jakob Brucker.

De Formey retenons, en matière d’évidence, ce qu’il en dit de manière classique à partir de Descartes :

Descartes mettait à la tête de toutes les recherches philosophiques le doute universel, comme une disposition nécessairement préalable où il faut être pour les commencer avec succès, et l’on passe ensuite à ce premier pas de certitude*: Je pense, donc je suis.Il inférait de là que la pensée nous est connue avant les objets corporels et que nous en avons une connaissance beaucoup plus évidente*[[34]](#footnote-35).

L*’Encyclopédie*, dans son *Discours préliminaire* rédigé par Jean D’Alembert (1751), fournit, pour sa part, ce qui tend à devenir la vulgate en ce qui concerne le lien entre certitude et évidence :

*L'évidence* appartient proprement aux *idées* dont l'esprit aperçoit la *liaison* tout d'un coup ; *la certitude* à celles dont la *liaison* ne peut être connue que par le secours d'un certain nombre d'idées intermédiaires, ou, ce qui est la même chose, aux *propositions dont l'identité avec un principe évident par lui-même*, ne peut être découverte que par un circuit plus ou moins long ; d'où il s'ensuivrait que selon la nature des esprits, ce qui est évident pour l'un ne serait quelquefois que certain pour un autre[[35]](#footnote-36).

La proposition d’évidence acquiert son statut ontologique, voire logique, dans le principe même de l’existence de l’évidence. La méthode à suivre dans la recherche de la vérité en matière d’évidence s’acquiert, à partir d’une telle base ontologique, au sein de la posture d’observation, comme l’énonce Diderot dans ses *Pensées sur l’interprétation de la nature* :

*L’Observateur de la Nature* […] conjecture par ce qui est ce qui doit être encore, il tire de *l’ordre des choses* des conclusions abstraites et générales qui ont pour lui toute *l’évidence des vérités sensibles et particulières* ; il s’élève à *l’essence même de l’ordre*[[36]](#footnote-37)*.*

Diderot en valorisant les épreuves de l’observateur dans l’examen de la certitude sous une forme encyclopédique introduit une chaîne d’observations singulières sous forme de propositions d’évidence sur l’ordre des choses. Il clôt notre parcours hypothétique de l’évidence au sein de la rubrique « Sur la mÉtaphysique ».

Il nous revient maintenant de cerner ce qu’il en est de la proposition d’évidence dans le commentaire par Sieyès de l’article « Évidence » de l’*Encyclopédie*[[37]](#footnote-38).

## UN PARCOURS CRITIQUE DE LECTURE. L’ARTICLE « ÉVIDENCE » DE L’*ENCYCLOPEDIE*

### Sieyès lecteur d’Helvétius

Sieyès commence sa lecture de l’article de François Quesnay par une référence à Helvétius : « Helv[étius] De l'homme, sect[ion] 2 note 40 dit ce qu'il faut analyser », ce qui renvoie le lecteur à une série de questions posées par Helvétius sans que Sieyès n’en mentionne les réponses qu’il souhaite ainsi laisser ouvertes : « *Chacun demande qu'est-ce que vérité ou évidence ?* […] *Qu'est-ce qu'une proposition évidente pour moi ?* […] *Qu'est-ce qu'une proposition évidente pour le général des hommes*[[38]](#footnote-39)*?* ».

Sieyès oppose d’emblée à la définition initiale que donne Quesnay de l’évidence – « J’entends par *évidence une certitude à laquelle il nous est aussi impossible de nous refuser, qu’il nous est impossible d’ignorer nos sensations actuelles*[[39]](#footnote-40)» – sa propre proposition d’évidence : « Évidence pour les qualités – Démonstra[ti]on ou preuve d'identité pour les q[uan]t[i]tés[[40]](#footnote-41) ». Son commentaire critique de Quesnay lui permet d’expliciter les préalables de ce qu’il en est du rapport quantité/qualité au regard de « la science des quantités », annonçant ainsi le propos conclusif de son commentaire.

### La signification de l’énoncé sur l’existence

Sieyès commente un certain nombre de paragraphes de la partie principale de l’article « Évidence » sous le titre « *Connaissances naturelles primitives, évidentes*[[41]](#footnote-42) »*.* Il se réfère d’abord au premier paragraphe de Quesnay : « 1°. Que nos sensations nous indiquent nécessairement un être en nous qui a la propriété de sentir, car *il est évident que nos sensations ne peuvent exister que dans un sujet qui a la propriété de sentir*[[42]](#footnote-43) ». Cette référence permet de circonscrire d’emblée ce qui fait problème chez lui, l’affirmation de la propriété d’évidence d’un sujet sensible, qui plus est par son déploiement sous forme d’un principe abstrait selon une argumentation purement grammaticale :

1°[…] L'idée d'existence est puisée dans la sensa[ti]on, nous ne savons ce que c'est qu'exister que parce que nous savons ce que c'est que sentir, c'est donc une question ridicule que de demander si l'existence appartient à l'être qui sent. Une conséquence ne peut résulter que d'un p[rinci]pe abstrait, la mineure annonce qu'elle est un des individus sur lesquels on a formé le principe, ce qui fait voir que la connaissance de la conséquence a précédé celle de la majeure et que le raisonnement ne consiste que dans un argument grammatical et ne saurait produire aucune vérité à l'application […]. La langue n'est faite que pour se communiquer ce qu'on sait, et non pour se donner des connaissances[[43]](#footnote-44)*.*

Un commentaire de nature linguistique adjoint dans la marge précise que Quesnay ne fait pas la différence entre « la langue concrète » et « la langue abstraite » aux « avantages infinis », multipliant ainsi les « résolutions absurdes ». Ici « le raisonnement, fils du langage, combine, mêle, confond tout » alors qu’« il n'y a de connaissances que dans l'ordre ou l'exposi[ti]on de la suite de nos sensations, et dans cet ordre chacun y est pour soit[[44]](#footnote-45) ». D’emblée, Sieyès situe la notion d’ordre au plus près de la proposition d’évidence.

### La signification de l’énoncé sur l’ordre

Quesnay écrit : « 2°. Que la propriété de sentir est une propriété passive etc., par laquelle notre être sensitif se sent lui-même, et par laquelle il est assuré de son existence, lorsqu’il est affecté de sensations[[45]](#footnote-46) ». Sieyès note la première proposition : « 2° Que la p[ro]priété de sentir est une propriété passive etc. », dans le but d’amplifier sa critique de la langue, cernant ainsi plus avant la proposition d’ordre en matière d’évidence :

Il y a bien du chemin à faire avant de savoir ce que c'est qu'activité et passivité, propriété etc. M. Q[uesnay] donne cela pour la seconde des *connaissances naturelles, primitives, évidentes.* Qui est ce qui mettra en ordre nos sensations ? Personne, cet ordre doit varier avec chaque individu. Mais on peut les exposer dans quelque ordre que ce soit, prendre tous les mots d'une langue, déterminer ce qu'ils signifient et ce qu'ils peuvent signifier, nous aurons le registre de toutes nos connaissances. […] On a trouvé facile à chaque mot de lui ajouter des modifications […] De là la langue plus savante que nos idées, de là nos connaissances chimériques[[46]](#footnote-47).

Ici Quesnay ne différencie pas la connaissance des phénomènes psychiques de nature intentionnelle de la connaissance des phénomènes physiques dotés d’une évidence sujette au doute, voire aux chimères. À constituer l’ordre des mots de manière autonome par rapport à la connaissance des faits, il élude un art de la combinaison basé sur le caractère nominaliste des propositions d’évidence. Sieyès lui oppose alors l’évidence comme acte de synthèse dans l’ordre des sensations, soit comme acte de donation intuitive des objets sous forme d’une vérité induite de l’évidence elle-même. Ainsi, il prend un chemin lui permettant d’observer ce qui va nous mener à l’évidence fondatrice du sujet, à la manifestation de l’évidence du sujet originaire sur la base de l’immédiate évidence des sensations.

### La signification de l’énoncé sur l’observation

Quesnay écrit : « 3°. Que cette propriété passive est radicale & essentielle à l'être sensitif : car, rigoureusement parlant, c'est lui-même qui est cette propriété, puisque c'est lui-même qui se sent, lorsqu'il est affecté de sensations[[47]](#footnote-48) ». Sieyès reformule l’énoncé initial : « Que cette p[ro]priété passive est l'être sensitif lui-même » et le commente : « La p[ro]priété est une notion abstraite, et l'être sensitif est un être réel. M. Q[uesnay] est en g[é]n[ér]al très mauvais logicien[[48]](#footnote-49) ». Le saut hors de l’abstraction se fait alors par une référence à Condillac : « Il faudra de toute nécessité suivre Condillac si l'on veut savoir de juste ce que nous connaissons et comment nous le connaissons[[49]](#footnote-50). ». Désormais la tonalité condillacienne de son commentaire permet à Sieyès d’amplifier, sur le terrain de l’analogie du langage, sa critique du raisonnement causaliste de Quesnay. Il précise alors que « l’esprit d’analogie doit être supprimé parce que l’analogie n’existe pas ». Et d’en conclure : « *On ne peut employer que l'observation, et non le raisonnement.* Raisonner n'apprend rien, il suppose tout l'échafaudage des notions abstraites et ce n'est qu'une affaire de langage. Il exprime séparément et en détail ce qu'on avait supposé en gros[[50]](#footnote-51) ».

De Condillac, Sieyès retient dans ses *Bibliographies* le *Traité des animaux*, avant d’en venir au *Traité des sensations* dans le *Grand Cahier métaphysique*. Condillac y précise qu’à vouloir chercher « *l’évidence partout*» on en vient, par le jeu verbal des analogies, à multiplier des « raisonnements vagues » tendant à « réduire les bêtes au pur mécanisme[[51]](#footnote-52) ». Il ajoute : « Je me contente d’observer les facultés de l’homme d’après ce que je sens, et de juger de celles des bêtes par analogie[[52]](#footnote-53). ». C’est là où il s’en prend aux philosophes « qui se piquent plus de généraliser que d’observer[[53]](#footnote-54) » et qui de ce fait n’ont pas su « observer nos premières habitudes jusque dans l’origine[[54]](#footnote-55) » pour conclure à propos des animaux : « Il faut les observer ». C’est bien l’observation de l’être sensitif en tant qu’être réel, étendu aux animaux, qui doit nous guider comme le conclut Sieyès dans son troisième commentaire de l’article « Évidence ».

### La signification de l’énoncé sur le jugement

Dans les commentaires suivants sur certains paragraphes de l’article « Évidence », Sieyès développe plus avant le débat en abordant la question des « sensations représentatives » et du « jugement ». Là où Quesnay écrit : « 18°. Que les sensations représentatives que l’âme reçoit par l’usage des sens, ont entr’elles des différences essentielles & constantes qui nous instruisent sûrement de la diversité des objets qu’elles représentent[[55]](#footnote-56) », Sieyès commente :

18. Les sensa[ti]ons r[e]p[ré]s[enta]tives admettent des ressemblances et des différences parce que ce sont des sommes et non des unités […] ; les sensa[ti]ons simples ne peuvent donner l'idée de quantité que dans un sens abstrait, au lieu que les sensa[ti]ons r[e]p[ré]s[enta]tives donnent des unités identiques dans le sens réel parce que la même sensation peut se trouver dans différentes collections[[56]](#footnote-57).

De fait, là où Quesnay affirme que « les sensations représentatives […] ont entr'elles des différences essentielles & constantes » selon le principe d’évidence de la nomination des objets, Sieyès n’y voit que confusion avec les « sensations simples », associées à « l'idée de quantité que dans un sens abstrait » au détriment d’« unités identiques dans le sens réel », soit de l’idée de quantité dans sa dimension réelle. Les sensations simples sont purement nominales, donc abstraites par contraste avec les sensations représentatives relevant d’expressions possibles ouvrant la voie à la connaissance réelle de l’un dans le multiple, de soi dans une collection.

Alors que Quesnay écrit :

20°. Que le jugement s'opère de la même manière ; car juger, n'est autre chose qu'apercevoir & reconnaître les rapports, les quantités, & les qualités ou façons d'être des objets : or ces attributs font partie des sensations représentatives des objets [...].*Il est donc évident que ce sont les sensations elles-mêmes qui produisent les jugements*. […] Ce qu’on appelle conséquences dans une suite de jugements, n’est que l’accord des sensations, aperçu relativement à ces jugements[[57]](#footnote-58).

Sieyès commente :

20.  Toutes les opéra[ti]ons de l'âme ne sont que des sensa[ti]ons, nous ne sommes actifs que dans l'expression de nos <jugements>[[58]](#footnote-59) sensa[ti]ons […] et pour nous donner les sensations qui sont passives. C'est en cela que consistent les jugements, affaire de langage dès qu'on va au-delà de la simple sensation. Ainsi jugement, raisonnement, etc., pure affaire de langage[[59]](#footnote-60).

À affirmer qu’« *il est évident que ce sont les sensations elles-mêmes qui produisent les jugements* », Quesnay use du verbe être là où Sieyès commente dans les termes d’un verbe d’action. À l’encontre de la réduction de la proposition d’évidence à un être de langage, Sieyès nous renvoie au principe leibnizien que « toute action est l’action d’un sujet individuel[[60]](#footnote-61) » et que de ce fait s’impose « la nécessité de conserver la même quantité de puissance active[[61]](#footnote-62) ». Sieyès en viendra alors, dans son dialogue avec Condillac, à circonscrire une métaphysique de la force : « Nous sommes originairement une force et nous devenons une combinaison quelconque de cette force et des sensations que nos sens peuvent nous fournir[[62]](#footnote-63) ». C’est sur la base un tel fondement métaphysique que la proposition d’évidence se traduit dans l’expression d’un ordre du moi. Les commentaires suivants en précisent les enjeux à propos de la mémoire.

### La signification de l’énoncé sur la mémoire

Le lecteur de Quesnay peut penser que son analyse suivante de la mémoire, sur plusieurs paragraphes, oblige Sieyès à être moins critique. Il n’en rien, bien au contraire. Lorsque Quesnay écrit que « 22°. Les sensations ont entr’elles par la mémoire une multitude de rapports que l’âme aperçoit », pour en conclure que « ce mécanisme de la mémoire peut devenir intelligible, en le comparant à celui de la vision », Sieyès commente sur un ton sceptique : « 22. La mémoire est un abyme que je ne puis sonder. […] Tout réfléchi, j'avoue que je m'y perds encore[[63]](#footnote-64) ». C’est alors que les commentaires suivants, toujours autour de la mémoire, des paragraphes 23, 25, 26, préparent la transition vers la reformulation de l’évidence en termes d’expression ordonnée de l’expérience. Au § 23 Quesnay s’interroge sur ce qu’il en est « des sensations successives que nous pouvons recevoir par l'usage des sens & de la mémoire », Sieyès introduit, par contraste, le principe d’expérience : « Instruit par l'expérience, la sensation quelconque d'un objet extérieur m'annonce qu'il me fournira les autres sensa[ti]ons relatives aux autres sens que je possède[[64]](#footnote-65) ». Au § 25 Quesnay affirme « Que nous distinguons les sensations que nous retenons, ou qui nous sont rappelées par la mémoire, de celles que nous recevons par l'usage actuel des sens ». Sieyès lui oppose une « certitude physique » en matière d’« usage actuel des sens » et en conclut : « Pendant le sommeil, l'usage actuel des sens ne nous donne pas des sensations opposées à celles que nous recevons par la mémoire ». Au § 26, Quesnay détaille ce qu’il en est de « l’exercice de la mémoire » en commençant par affirmer que « *La certitude de la mémoire dans laquelle consiste toute notre intelligence, ne peut donc être prouvée que par l’exercice des sens* » ce qui supposerait « *l’existence & de la durée de notre être sensitif, &*de *l’évidence de nos raisonnements* ». Sieyès substitue à ce raisonnement abstrait la leçon de l’expérience : « 26. La fidélité de la mémoire ne peut être constatée que par l'exercice des sens. Le dérèglement moral est toujours précédé ou suivi du dérèglement d'intelligence, le tout fondé sur un exercice défectueux de la mémoire ».

### La proposition d’évidence en question : l’expression de l’expérience

Aux§ 31, 36 et 37 et 40, Quesnay développe ce qu’il en est des idées factices en ce qui concerne la mémoire, « Que les sensations changées ou variées, ou diversement combinées par la mémoire, ne produisent que des idées factices, formées de sensations que nous avons déjà reçues par l’usage des sens » pour en conclure qu’« il est évident que ces idées factices n’ont aucun rapport avec les objets, tels qu’on les a aperçus par l’usage des sens […] La certitude de nos connaissances naturelles ne consiste donc que dans l’évidence des vérités réelles ».

Nouvelle abstraction de langage pour Sieyès : « Les abstractions, les chimères, les projets, etc. ne sont que des collections de sensations rappelées », ce qui induit une interrogation : « est-il vrai qu'on ne puisse tirer de ces abstractions aucunes connaissances à moins qu'elles ne soient réunies aux sensa[ti]ons coexistantes » ?

Là où Quesnay conclut :

40°. Qu'on ne peut rien déduire sûrement & avec *évidence,* d'une sensation sommaire ou générale*,* qu'autant qu'elle est réunie aux sensations complètes, représentatives, & exactes des objets auxquels elle appartient […] les objets sensibles sont le fondement de nos connaissances, de notre mémoire, de notre intelligence, de nos raisonnements, & la source de toute *évidence*.

Sieyès déplace les enjeux de la proposition d’évidence en deux temps. D’abord vers l’ordre multiple du sujet : « 37. Une qualité abstraite de tel sujet est une chose possible s'il est plusieurs sujets auxquels elle appartienne ; abstraite de tout sujet ce n'est plus qu'une chimère, elle reprend sa réalité quand on l'applique à un sujet[[65]](#footnote-66) ». Et ensuite vers l’ordre de la croyance : « 40. Je ne me fonde que sur l'analogie pour m'assurer des sensations futures, de l'existence de ces points de réunion qui affectent mes différents sens et que j'appelle corps extérieurs. Cela suppose croyance et non *évidence*[[66]](#footnote-67)».

De commentaire en commentaire, Sieyès a circonscrit chez Quesnay une proposition d’évidence en matière d’objets sensibles qui procède quasi-exclusivement d’un jeu analogique relevant de l’abstraction du langage. Il lui oppose l’expression de l’expérience du sujet dévoilée dans l’immédiateté évidente de l’impression sensible sous forme de la croyance, soit l’expression des possibles.

Dans ses commentaires des § 42-43, là où Quesnay affirme qu’« il s'ensuit évidemment que chaque être sensitif est simple, & réellement distinct de tout autre être sensitif », Sieyès développe son approche de la matière de l’être sensitif sous la forme d’une métaphysique de l’unité synthétique entre l’évidence fondatrice et le développement historique du moi : « 42. 43 L'être sensitif sent tout seul, il est vrai, et cependant il ne s'ensuit pas que ce ne soit pas la matière qui pense. Je suis collection et sous ce rapport je suis un, il y a pluralité qui pense en moi[[67]](#footnote-68) ». Il se situe encore plus près de Leibniz[[68]](#footnote-69) au titre de son « principe d’individuation » au sein d’une « métaphysique de l’ordre d’existence des choses » en opposition à « la métaphysique des Termes[[69]](#footnote-70) ». En premier lieu, les êtres sensitifs participent des éléments réels de la nature, sous forme de substances simples ; en second lieu l’expression de l’être sensitif est impliquée par l’existence de collections à condition qu’il existe des entités constituées de manière différente. Ce qui persiste entre les collections et les entités est une relation d’ordre. Ainsi, si l’être sensitif est une substance simple, il exprime une « matière qui pense », soit présentement une collection constitutive du « je suis un » en relation avec des entités, « une pluralité qui pense en moi ». Sieyès aborde enfin ce qu’écrit Quesnay dans les § 54 et 55 sur « les volontés animales, ou purement sensitives » en considérant que « les bêtes ont des idées abstraites indiquées par l'expérience », caractérisant alors par contraste « l’homme expérimenté », soit l’observateur, par la proposition « Quant à la volonté et à la liberté, il faut consulter l'expérience[[70]](#footnote-71) ». Dans les termes de Michel Foucault, nous avons décrit « un réseau théorique » pensé sous les auspices, en première instance, de « l’évidence fondatrice », soit « l’immédiateté évidente de l’impression des sens » en tant que « forme pure de la certitude », pour en venir à « la reconnaissance terminale de soi par soi » sous la figure du moi. D’une telle « unité synthétique entre les théories du dévoilement et de l’origine[[71]](#footnote-72) », Sieyès retient, sur la base du constant ajustement de son commentaire de la proposition d’évidence, le dévoilement terminal de « la science des quantités […] qui nous fait prévoir la valeur de l'action de telle combinaison de qualités par la connaissance qu'elle nous donne du rapport de leur quantité avec telles ou telles petites quantités dont l'action est déjà connue[[72]](#footnote-73)».

CONCLUSION

A propos de l’ouvrage déjà cité d’André François Bourreau-Deslandes, *De la certitude des connaissances humaines*, Sieyès adjoint un commentaire surprenant au premier abord :

 Tous ces livres sont bons en ce qu’ils vous donnent occasion d’analyser certains actes de l’entendement auxquels peut-être par la bonne méthode on n’arriverait que fort tard. Je puis dire encore que ce livre a quelque chose de plus pour lui que Je puis dire encore que ce livre a quelque chose de plus pour lui que cette prérogative générale, ainsi je me conseille de l’acheter, oui je me conseille, car il est démontré que je ne puis être deux instants de suite le même si je me prends dans le total et à l’égard du sentiment particulier que j’ai à présent sur ce livre, je ne serai plus *conscius* et cet oubli n’arrivera-t-il pas que trop souvent ? Moi actuel a-t-il tort de conseiller moi futur ? [[73]](#footnote-74).

Présentement Sieyès prend le risque de s’écarter de toute forme d’évidence physique au profit d’une réflexion sur le fait d’être *conscius*. De fait, d’un commentaire à l’autre de l’article « Évidence », il suscite une inquiétude consécutive à la perte de la certitude cartésienne de la présence  à soi au profit, dans la lignée de Leibniz, d’une aperception immédiate de notre conscience sous la forme des premières expériences de l’immédiateté de l’acte de pensée comme acte d’exister. Cependant affirmer l’absence d’évidence peut vouloir dire de manière paradoxale que le *conscius* peut ne plus exister. Certes Sieyès se rassure en considérant que la conscience relève des états mentaux du cerveau soit l’imagination, la sensibilité, et surtout la mémoire[[74]](#footnote-75). Face à une telle tentation de récuser sous le feu de la critique l’existence des propriétés d’évidence, il cherche une alternative dans ses ultimes commentaires. Partant d’un ordre premier, ici l’ordre des sensations, il tente de résoudre le paradoxe de l’évidence par la mise en valeur des effets connus de la conscience au regard de la formation du moi. Pour ce faire, le point de départ est la qualité, élément premier de la vie mentale sous forme d’un « sentiment particulier », et preuve de son évidence, donc difficile à nier, et le point d’arrivée, les relations entre les qualités, soit les quantités, sous forme d’un « total » qualifié de « science des quantités ».



Fiche de lecture de Michel Foucault sur EVIDENCE ET SCEPTICISME, fonds Michel Foucault (1940-1984). Avec l’aimable autorisation d’Henro-Paul Fruchaud.

ANNEXE : FICHE DE LECTURE DE MICHEL FOUCAULT SUR « EVIDENCE ET SCEPTCISME »

L’image que nous publions correspond à une fiche de lecture dactylographiée sous le titre EVIDENCE ET SCEPTICISME issue du fonds Michel Foucault déposée à la BNF, en partie numérisé et en accès libre sur Gallica. Il s’agit de la fiche f0 784 de la boîte 37, dans la chemise 38 intitulée « Bayle ». Foucault tape à la machine à écrire dans cette fiche des extraits du *Supplément du Commentaire philosophique sur des paroles de Jésus-Christ « Contrains-les d’entrer » ou Traité de la tolérance universelle*, par Mr Bayle, Hambourg, 1688, p. 297-298 (Foucault indique p. 526. C’est donc une autre édition que celle numérisée dans Gallica que Foucault a consulté à la BNF).

### **Un ensemble de fiches de lecture sur Bayle**

Les extraits des écrits de Bayle présents dans les fiches de la chemise 38 proviennent surtout d’articles de son *Dictionnaire historique et critique* (1696), et bien sûr de son *Supplément du Commentaire philosophique sur des paroles de Jésus-Christ* (1713), ouvrages cités par Sieyès dans la rubrique « Sur la métaphysique » de ses *Bibliographies*. Il s’agit de 11 fiches classées selon les titres et les côtes suivantes :

Bayle (F0 781)

Hermaphrodisme article [Jacques] Sadeur  (F0 782)

SCIENCES DE LA NATURE (F0 783), - Aristote Note M.

EVIDENCE ET SCEPTICISME (F0 784) -Supplément du Commentaire… ; Aristote R M

RAISON ET SCEPTICISME (F0 786), Articles Acosta et Arcelisas

La Finalité (F0 786), article Anaxagore

LA TOLERANCE (F0 787), *Commentaire philosophique*…, *Nouvelles lettres critiques*

Bayle et Malebranche (F0 788), *Commentaire philosophique*…, *Nouvelles lettres critiques*

HISTOIRE (F0 789), *Critique de l’histoire du calvinisme*, article Manichéens

LA RELIGION ET LA LUMIERE NATURELLE (F0 790-F0 791). *Commentaire philosophique*, *Critique Générale*

### **Commentaire**

En matière de proposition d’évidence, un premier constat est la présence dans la fiche EVIDENCE ET SCEPTICISME de l’énoncé suivant : « Chacun doit savoir que l’évidence est une qualité relative ». Cette proposition fait écho avec d’autres extraits des écrits de Bayle présents dans l’ensemble des fiches de Foucault de la chemise 38. De manière générale, c’est la récurrence du présentatif « Il est évident » et son lien au « principe de la lumière naturelle » qui retient notre attention dans les textes cités de Bayle au sein des fiches de Michel Foucault. Soit la citation suivante présente dans la fiche F0 790 sur La religion et la lumière naturelle : « Il est si évident que la conscience est une lumière qui nous dit qu’une action est bonne ou mauvaise qu’il n’y a pas d’apparence que personne doute de cette définition de la conscience » (*Supplément du Commentaire philosophique sur des paroles de Jésus-Christ*, p. 422). Il est ainsi question, d’une fiche à l’autre, de ce qui constitue « le bon sens et la lumière naturelle », de ce qui peut se qualifier d’« une lumière vive et distincte », et du fait que « cette lumière éclaire les principes moraux ». Ainsi en est-il aussi de la recherche de « la certitude de l’histoire », du « jugement naturel » au regard de « Dieu lui-même » incarnant « la vérité essentielle et substantielle ».

Le jeune Michel Foucault, encore élève à l’ENS, prend-t-il acte dans les présentes fiches de lecture de ce qu’il est convenu d’appeler le pyrrhonisme, soit le scepticisme de Pierre Bayle ? Le pyrrhonisme de Bayle est un lieu commun de notre héritage culturel comme le précise Anthony McKenna[[75]](#footnote-76). À y regarder de plus près, et pour suivre McKenna, ce n’est pas uniquement le scepticisme de Bayle qui intéresse Foucault, ne serait-ce du fait qu’il ne cite pas l’article « Pyrrhon » du *Dictionnaire* de Bayle. D’abord, comme on le voit dans les extraits des fiches, le scepticisme de Bayle s’ancre dans une foi chrétienne évidente. Et surtout Foucault retient, dans la fiche Raison et scepticisme, des propositions de Bayle où il est question de l’importance du « témoignage de la raison » et du fait que « les plus grands pyrrhoniens » ont une « théorie favorable à la vertu », ce qui suppose une capacité de l’esprit à atteindre la certitude. Il note donc plus largement chez Bayle l’importance d’un rationalisme fondé sur une adhésion à un « principe de la lumière naturelle » qui « éclaire les principes moraux ». Ce qui revient à mettre l’accent, d’une citation à l’autre de Bayle, sur ce qu’il en est chez ce philosophe d’une « morale naturelle » perçue comme évidente dans sa définition. Foucault retient en particulier de sa lecture de Bayle que la relativité de la vérité d’évidence n’est pas contradictoire avec l’évidence comme fondement de la morale.

1. Selon la méthode analytique, c’est l’énoncé qui a une signification et non le mot. Ainsi ce qui définit la proposition, c’est la signification d’un énoncé. A ce titre la proposition d’évidence équivaut à toute proposition configurant la signification d’un énoncé sur l’évidence. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les *Bibliographies manuscrites* de Sieyès ont été transcrites par Françoise Weil et présentées par Christine Fauré dans le tome II (MS, II), *Des Manuscrits de Sieyès*, *1770-1815*, Christine Fauré (dir.), Paris, Honoré Champion, 2007. Abrégé dans la suite de l’article en « MS » [↑](#footnote-ref-3)
3. *Ibid*., p. 111-135. [↑](#footnote-ref-4)
4. Le *Grand Cahier Métaphysique* a été retranscrit par nos soins dans le tome I (MS, I) *Des Manuscrits de Sieyès*, *1773-1*799, dir. Christine Fauré avec la collaboration de Jacques Guilhaumou et Jacques Vallier, Paris, Honoré Champion, 1999. Le commentaire de l’article « Évidence » se trouve p. 76-83. [↑](#footnote-ref-5)
5. Nous mettons en italique dans les citations les propositions contenant le mot *évidence* et ses prédicats. [↑](#footnote-ref-6)
6. Pierre-Paul Lemercier de la Rivière, *L’Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques,* Londres / Paris, Jean Nourse, Desaint, 1767, p. 51. [↑](#footnote-ref-7)
7. Injonction de Louis-Sébastien Mercier citée dans le titre de l’ouvrage de Lucien Derainne, *« Qu’il naisse l’observateur ». Penser l’observation (1750-1850)*, Paris, Droz, 2022. [↑](#footnote-ref-8)
8. Les ouvrages cités dans cette première partie ont été consultés soit sur Gallica, soit sur Google Books. [↑](#footnote-ref-9)
9. Extraits des *Recherches philosophiques sur la liberté de l’homme* d’Anthony Collins présents dans l’*Encyclopédie méthodique*, édition Naigeon, 1801, « Philosophie ancienne et modernes », p. 760-761.Voir, à ce propos, Pascal Taranto, *Du* *déisme à l’athéisme. La libre-pensée d’Anthony Collins*, Paris, Honoré Champion, 2000. [↑](#footnote-ref-10)
10. Nicolas Malebranche, *De la recherche de la vérité*, réédition, Paris, David l’ainé, 1749. [↑](#footnote-ref-11)
11. *Ibid.*, p. 1 et 209. [↑](#footnote-ref-12)
12. *Ibid.*, p. 181. [↑](#footnote-ref-13)
13. *Ibid*., p. 204. [↑](#footnote-ref-14)
14. William Derham, *Théologie physique ou démonstration de l’existence et des attributs de Dieu*, Rotterdam, 1726, p. 369. [↑](#footnote-ref-15)
15. *MS,* t. II, p. 112. [↑](#footnote-ref-16)
16. Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l’éducation*, La Haye, 1762, t. III, p. 25. [↑](#footnote-ref-17)
17. Pierre-Nicolas Changeux, *Traité des extrêmes,* Amsterdam, Panckoucke, 1767, vol. 1, Chap. XIII, « Du caractère de la réalité », p. 41. [↑](#footnote-ref-18)
18. *Ibid.*, p. 45. [↑](#footnote-ref-19)
19. David Renaud Boullier, *Essai philosophique sur l’âme des bêtes*…, 2eéd., Amsterdam, 1737, deux volumes. [↑](#footnote-ref-20)
20. *Ibid.*, t. 1, p. 60. [↑](#footnote-ref-21)
21. *Ibid..*, t. I, p. 224. [↑](#footnote-ref-22)
22. Par exemple : *ibid.*, t. II, p. 78. [↑](#footnote-ref-23)
23. François-Vincent Toussaint, *Les Mœurs*, Amsterdam, Aux depend de la compagnie, 1748, p. 33. [↑](#footnote-ref-24)
24. *Ibid.*, p. 66-67. [↑](#footnote-ref-25)
25. *MS*, t. II, p. 115-116. [↑](#footnote-ref-26)
26. Pierre Des Maizeaux, *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion naturelle, l’histoire, etc.*, Amsterdam, Duvillard et Changuion, 1720, p. 51 [↑](#footnote-ref-27)
27. *Eloge des Académiciens par M. de Fontenelle*, La Haye, 1740, t. I, p. 462-463. [↑](#footnote-ref-28)
28. *MS*, t. II, p. 116. [↑](#footnote-ref-29)
29. Avant cet auteur, il est question de Pierre Bayle que nous abordons en annexe, par le biais d’une fiche de lecture de Michel Foucault sur Bayle à propos de l’évidence. [↑](#footnote-ref-30)
30. Extraits des *Recherches philosophiques sur la liberté de l’homme* d*’*Anthony Collins présents dans l’*Encyclopédie méthodique*, édition Naigeon, 1801, « Philosophie ancienne et modernes », p. 760-761. [↑](#footnote-ref-31)
31. David Hume, *A Treatise of human being an attempt to introduce method of reasoning into moral subjects*, Londres, 1739, réédition, Longmans, Green, 1882, p. 185-186. [↑](#footnote-ref-32)
32. Sur le rapport chez Hume entre observation, expérience et évidence, voir : Eléonore Le Jallé, « David Hume : la philosophie et les savoirs », *Archives de philosophie*, 2015/4, p. 667-678. [↑](#footnote-ref-33)
33. Julien Onfray de la Mettrie, *Histoire naturelle de l’âme,* La Haye, Jean Neaulme,1745, p. 309-310. [↑](#footnote-ref-34)
34. Jean-Henri Samuel Formey, *Histoire abrégée de la philosophie,* Amsterdam, J. H. Schneider, 1760, p. 275. [↑](#footnote-ref-35)
35. Réédition intégrale d’après l’édition de 1763 par François Picavet, Paris, Armand Colin, 1894, p. 56. [↑](#footnote-ref-36)
36. Denis Diderot, *Pensées sur l’interprétation de la nature*, Londres, 1754, Chap. LVI, *Des causes*, p. 168-169. [↑](#footnote-ref-37)
37. Cet article est disponible sur le site de l’édition numérique, collaborative et critique de l’*Encyclopédie* (ENCCRE) à l’adresse : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v6-190-0/> [↑](#footnote-ref-38)
38. Claude-Adrien Helvétius, *De l’homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, Tome premier, Londres, 1773, p. 418. [↑](#footnote-ref-39)
39. François Quesnay, « Évidence », *op. cit.* [↑](#footnote-ref-40)
40. *MS*, t. I, p. 75. [↑](#footnote-ref-41)
41. F. Quesnay, « Évidence », *op. cit.* [↑](#footnote-ref-42)
42. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-43)
43. *MS*, t. I, p.75-76. [↑](#footnote-ref-44)
44. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-45)
45. F. Quesnay, « Évidence », *op. cit.* [↑](#footnote-ref-46)
46. *MS*, t. I, p. 76-77. [↑](#footnote-ref-47)
47. F. Quesnay, « Évidence », *op. cit.* [↑](#footnote-ref-48)
48. *MS*, t. I, p. 77. [↑](#footnote-ref-49)
49. *Idem*. [↑](#footnote-ref-50)
50. *Idem*. [↑](#footnote-ref-51)
51. Étienne Bonnot de Condillac, *Traité des animaux*, Amsterdam, De Bure l’aîné, 1755, p. 10-11. [↑](#footnote-ref-52)
52. *Ibid*., p. 4. [↑](#footnote-ref-53)
53. *Ibid*., p. 9. [↑](#footnote-ref-54)
54. *Ibid*., p. 25. [↑](#footnote-ref-55)
55. F. Quesnay, « Évidence », *op. cit.* [↑](#footnote-ref-56)
56. *MS*, t. I [↑](#footnote-ref-57)
57. F. Quesnay, « Évidence », *op. cit.* [↑](#footnote-ref-58)
58. Mot peu lisible. [↑](#footnote-ref-59)
59. *MS*, t. I, p. 78. [↑](#footnote-ref-60)
60. Gottfried Wilhelm Leibniz, *De la nature en elle-même* in *Opuscules philosophiques choisis*, Paris, Vrin, 1978, p. 101. [↑](#footnote-ref-61)
61. *Ibid*., p.95. [↑](#footnote-ref-62)
62. *MS*, t. I, p.91. [↑](#footnote-ref-63)
63. *Ibid.,* t. I, p. 78. [↑](#footnote-ref-64)
64. *Ibid*., t. I, p. 79 (*idem* pour les quatre citations suivantes de Sieyès). [↑](#footnote-ref-65)
65. *MS*, t. I, p. 79. [↑](#footnote-ref-66)
66. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-67)
67. *Ibid.,* p. 80. C’est nous qui mettons en italique. [↑](#footnote-ref-68)
68. « Ainsi est-on en droit de rapporter toutes les vérités de fait premières à ces deux-ci : Je pense et des choses diverses sont pensées par moi. D’où il suit non pas seulement que je suis, mais que je suis affecté de différentes manières », *Remarques sur Descartes, Leibniz, Opuscules philosophiques choisies*, Paris, Vrin, 1978, p. 21. [↑](#footnote-ref-69)
69. Expressions de Leibniz dans la *Correspondance Leibniz-Clarke*, Paris, PUF, 1987, p. 133. [↑](#footnote-ref-70)
70. *MS*, t. I, p. 81. [↑](#footnote-ref-71)
71. Michel Foucault, *Le discours philosophique*, Paris, Gallimard/Seuil, édition Kindle, 2023, p. 255, 17, 36, 117, 113. [↑](#footnote-ref-72)
72. *MS*, t. I, p. 82. Faute de pouvoir développer ce point, nous renvoyons à notre ouvrage *Sieyès et l’ordre de la langue. L’invention de la politique moderne*, Paris, Kimé, 2002, p. 48-53. [↑](#footnote-ref-73)
73. *MS* t. 2, p. 129. [↑](#footnote-ref-74)
74. Voir sur ce point notre étude « Le philosophe et le cerveau. Quelques notes de lecture de Sieyès et la mémoire », *La mémoire à l’épreuve de l’interdisciplinarité. Sciences humaines et cognitives*, Isabelle Luciani, Céline Souchay, dir., Domaines : Psychologie cognitive/Histoire/Anthropologie/Philosophie ; collection « Corps et Âmes », Presses Universitaires de Provence, 2023, p. 167-196 [↑](#footnote-ref-75)
75. Anthony McKenna, « Pierre Bayle : le pyrrhonisme et la foi », *Archives de philosophie*, 2018/4, p. 729-748. [↑](#footnote-ref-76)